



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/1182
19 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 10 OCTOBRE 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à mes lettres des 29 mars 1994 et 14 mai 1994, publiées respectivement sous les cotes S/1994/389 et S/1994/572, par lesquelles j'ai informé les membres du Conseil que j'avais nommé M. Benny Widyono pour me représenter au Cambodge, pour une période initiale de six mois, et trois conseillers militaires pour l'aider à s'acquitter de son mandat, dans le respect de l'esprit et des principes de l'Accord de Paris.

Comme suite à une demande du Gouvernement cambodgien, j'ai décidé que le mandat de M. Widyono serait prolongé pour une période de six mois et que, pendant cette période, celui-ci continuerait d'être secondé par trois conseillers militaires.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI